

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1566>



Décret rythmes : Pour la suspension, le retrait et l'ouverture de négociations nationales



- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 26 novembre 2013

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le ministère peut claironner sur la prétendue réussite de sa réforme, nous étions 100 000 en grève le 14 novembre avec le soutien de la majorité des parents d'élèves.

Dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail de tous les personnels, enseignants comme territoriaux, transfert de responsabilités pédagogiques aux communes, renforcement des inégalités entre communes riches et communes pauvres, mise en concurrence des écoles entre elles par « l'offre périscolaire »... Pour tous, y compris pour les parents d'élèves, c'est non !

Ce décret doit être immédiatement suspendu pour couper court aux tensions, comme le demande le Snuipp.

La seule suspension laisserait une école en état de fragmentation des écoles à 4 jours avec ou sans périscolaire municipal d'une part, et une multitude de situations différentes pour les écoles qui, sur 20 % des communes, sont passées à 4 jours et demi avec périscolaire municipal.

Il faut donc obtenir le retrait du décret et l'ouverture de négociations nationales sur une alternative à la semaine Darcos qui garantisse les mêmes droits sur l'ensemble du territoire d'une part, et des moyens supplémentaires non pas en fonction des ressources des communes mais en fonction des besoins sociaux, c'est à dire dans le cadre de l'éducation nationale.

Ce décret ne constitue que le premier des 13 « chantiers » de ce gouvernement qui espère ensuite imposer une réduction drastique de la surface et du nombre des ZEP, leur dénaturation, la remise en cause des statuts du secondaire etc...

Rien de tout ça n'est inéluctable. C'est le produit d'un choix de politique d'austérité, résumé sous le terme de Modernisation de l'Action Publique (la MAP, suite de la RGPP). Celle-ci programme, à l'instar du budget voté pour 2014, de nouvelles coupes de 15 milliards chaque année. Au total, 80 milliards en 2017, soit près de deux fois le budget de l'éducation !

De la marge, il y en a : 20 milliards de crédits d'impôts aux patrons, 80 milliards d'évasion fiscale, 200 milliards de niches fiscales... Sans parler de la dette illégitime.

Il faut, au contraire, s'attaquer aux revenus toujours croissants des riches et des rentiers pour affecter des moyens aux ZEP, rétablir les RASED, améliorer sensiblement l'accueil des tous-petits dans les quartiers populaires, généraliser un véritable système avec plus de maîtres que de classes et plus généralement relancer les services publics sur l'ensemble du territoire.

Le 5 décembre nous pouvons élargir la mobilisation sur l'ensemble du territoire et nous organiser pour maintenir la pression dans la durée en réunissant partout des assemblées générales unitaires.

Gagner sur ce décret, c'est possible et ce serait un premier recul d'un gouvernement qui ne cède pour l'instant qu'aux plus riches.